

introduction

I N T R O D U C T I O N

En 1968, nous étions professeur au Lycée Champollion, à Grenoble, et chargé par l'Inspection Générale d'anglais du laboratoire de langues du Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Au printemps, le directeur de cet établissement nous demanda d'aller à l'Institut Polytechnique pour y étudier le problème de l'enseignement des langues. Lors de la rentrée de septembre 1969, un détachement dans l'enseignement supérieur permettait d'entreprendre la mise en place d'un service "enseignement langues". Les six années qui se sont écoulées depuis, ont été une suite d'échecs, de succès, de compromis, de doutes et de satisfactions mitigées. Il y a donc lieu de chercher maintenant si le travail ainsi effectué a un sens, une utilité ou si, au contraire, il ne correspond à aucune réalité profonde, à aucune nécessité impérieuse.

En effet, dans d'autres circonstances, enseigner les langues répond à des préoccupations très précises : les élèves préparent un examen ou un concours qui comportent des épreuves dans cette matière. La finalité est, dans ce cas, très claire et la motivation est directement liée au coefficient affecté aux langues. Par contre, dans le cadre des écoles d'ingénieurs, le problème se pose d'une manière totalement différente : il n'existe pas de concours en fin d'études. On pourrait donc envisager de ne pas inclure les langues dans le programme d'enseignement. En effet, 80 à 90% des étudiants qui composent chaque promotion ont bénéficié d'un enseignement dans cette discipline pendant de nombreuses années. Si le niveau atteint en fin de scolarité était considéré comme suffisant, le seul problème qui se poserait serait celui de la déperdition inévitable pendant le séjour dans les écoles d'ingénieurs. Une autre hypothèse consisterait à dire que, puisque c'est le besoin qui crée le désir d'apprendre dans la grande majorité des cas, les ingénieurs apprendraient les langues ou se perfectionneraient lorsque cela leur deviendrait indispensable. Enfin, un séjour obligatoire d'un an dans un pays de langue anglaise pourrait être la solution idéale.

Inversement, on pourrait, pour justifier l'existence d'un enseignement de l'anglais à l'Institut, montrer que le niveau des élèves est, en moyenne, insuffisant, et qu'il y aurait, de surcroît une baisse considérable si la

langue n'était pas pratiquée pendant trois ans. Le séjour à l'étranger est, quant à lui, la mise en pratique des connaissances acquises. En outre, les élèves qui, en fin d'études, partent pour l'Angleterre ou les Etats-Unis vont soit s'y spécialiser, soit poursuivre des recherches : il leur faut donc être capables dès leur arrivée de suivre un enseignement ou s'intégrer à une équipe de chercheurs. Il est évident, d'autre part, que tous ne pourront y aller car bourses et postes d'assistants sont rares. La compétition est très serrée et le niveau des connaissances linguistiques est le critère de sélection le plus important. Il ne faut pas oublier également que 5% des élèves n'ont jamais fait d'anglais et que presque toute la bibliographie scientifique qu'ils vont consulter pendant leurs études est publiée en anglais.

Enfin, ce sont les exigences mêmes de la profession qui rendent obligatoire un enseignement des langues dans les écoles ; l'administration n'aurait jamais fait d'efforts dans ce domaine si les entreprises n'avaient fait savoir que des lacunes importantes existaient dans la formation de leur personnel.

Mais toutes ces considérations ne sont que des justifications théoriques de l'existence du département de langues. L'utilité réelle de celui-ci se mesure à son efficacité ; si les résultats sont faibles ou dérisoires, la preuve sera administrée de la vanité de nos efforts. Et c'est donc pour répondre à cette interrogation angoissante qu'il importe de dresser le bilan des actions accomplies depuis six ans. Nous le ferons en 3 étapes successives : Implantation, Obstacles et Remèdes. Notre démarche consistera d'abord à étudier l'historique de l'enseignement des langues à l'Institut Polytechnique, ses objectifs et son fonctionnement, les résultats obtenus.

Puis il faudra définir les obstacles rencontrés au fil des années. A priori, nous pensons en effet que l'efficacité de notre travail est fonction, bien entendu, du cadre institutionnel et des moyens qui nous sont accordés, tant en horaires et coefficients qu'en personnel d'enseignement, d'entretien et de secrétariat. Cependant, ce sont là des conditions nécessaires mais non suffisantes, car ce qui importe par-dessus tout, c'est l'adhésion des élèves à notre entreprise, dans la mesure où elle a pour seul but de leur rendre service. C'est pourquoi il conviendra d'analyser l'attitude des élèves-ingénieurs. Cette attitude nous semble conditionnée par leur formation antérieure, leur milieu socio-culturel, l'enseignement des langues tel qu'ils l'ont perçu dans l'enseignement secondaire, l'atmosphère qui règne dans les écoles et leur connaissance ou méconnaissance du métier d'ingénieur dans lequel ils s'engagent.

A ces facteurs qui créeront ou détruiront la motivation - condition fondamentale à nos yeux, de la réussite de l'apprentissage ou du perfectionnement s'ajoutent les réactions psychologiques dues au séjour prolongé dans les classes préparatoires. L'atmosphère qui règne dans "les grandes écoles", le rôle social qu'elles jouent, leur système de contrôle des connaissances, leurs techniques d'enseignement (qu'elles soient comparables, en continuité ou en opposition avec ce qui est fait dans les lycées lors de la préparation) doivent avoir une influence considérable. Les obstacles une fois identifiés et analysés, nous pourrions tenter de voir quels remèdes permettraient de renforcer l'efficacité et, par conséquent, l'utilité de l'enseignement.